

Pour le karaté aux JO de Paris 2024



La France figure parmi les pays les plus médaillés dans cet art martial qu'est le karaté avec 14 titres aux quatre derniers Championnats du monde, 7 titres aux Championnats du monde de Paris en 2012 et 6 titres aux Championnats d'Europe à Montpellier en 2016.

Une nouvelle fois, l'équipe de France de karaté cadets, juniors et Espoirs est revenue du Championnat du monde de karaté au Chili avec la 3^e place au rang des nations en octobre dernier.

Alors que le karaté entame son histoire olympique en 2020 en étant représenté comme sport additionnel aux JO de Tokyo, l'idée n'a pas été reprise pour les Jeux Olympiques de 2024 organisés à Paris.

Il est donc prévu la présence de quatre sports additionnels seulement, alors qu'il est possible d'en intégrer davantage.

Cette décision de ne pas y intégrer le karaté est regrettable à double titre.

D'une part, parce que le karaté représente, en France, 250 000 licenciés, dont 35% de femmes.

LES COSIGNATAIRES :

Pascal Boyer, députée des Hautes-Alpes
 Viviane Artigas, sénatrice des Hautes-Pyrénées
 Sophie Auconie, députée de l'Indre-et-Loire
 Emmanuelle Anthoine, députée de la Drôme
 Jean-Félix Acquaviva, député de la Haute-Corse
 Damien Adam, député de la Seine-Maritime
 Christophe Bouillon, député de la Charente-Maritime
 Pascale Bories, sénatrice du Gard
 Valérie Beauvais, députée de la Marne
 Bernard Buis, sénateur de la Drôme
 Stéphane Buchou, député de la Vendée
 Xavier Breton, député de l'Ain

Cet art martial figure donc parmi les sports ayant une représentation féminine similaire à la moyenne nationale (la part des femmes ayant une licence en 2014 s'élevait à 37%). Ajouter le karaté comme sport additionnel aux JO de Paris permettrait donc de mettre en avant les Françaises karatékas, d'autant qu'elles sont multi-récompensées, notamment en 2016 avec 3 médailles d'or rapportées des Championnats du monde de Linz (Autriche).

Elles sont à ce jour championnes du monde en titre.

D'autre part, puisque la France excelle dans la pratique du karaté, l'omettre des sports additionnels aux JO de Paris en 2024 priverait la France de réelle chance de médailles.

Le palmarès de l'équipe française de karaté a été rappelé ci-avant. Le karaté est un sport en France qui fédère – les femmes et les hommes –, qui met en avant l'excellence sportive française mais aussi qui transmet des valeurs riches à celle du sport : amitié, liberté, éducation, universalité, respect et santé.

Le karaté a toute sa place pour figurer parmi les sports additionnels aux Jeux Olympiques de Paris de 2024.

Guy Bricout, député du Nord
 Géraldine Bannier, députée de la Mayenne
 Fabrice Brun, député de l'Ardèche
 Anne Brugnera, députée du Rhône
 Philippe Berta, député du Gard
 Annick Billon, sénatrice de la Vendée
 Danielle Brulebois, députée du Jura
 Carole Bureau-Bonnard, députée de l'Oise
 Fabienne Colboc, députée de l'Indre-et-Loire
 François Calvet, sénateur des Pyrénées-Orientales
 Francis Chouat, député de l'Essonne
 Olivier Cigolotti, sénateur de la Haute-Loire
 Daniel Chasseing, sénateur de la Corrèze
 Annie Chapelier, députée du Gard

Jean-Pierre Corbisez, sénateur du Pas-de-Calais
 François Cormier-Bouligeon, député du Cher
 Paul Christophe, député du Nord
 Sébastien Cazenove, député des Pyrénées-Orientales
 Jacques Cattin, député du Haut-Rhin
 Maryse Carrère, sénatrice des Hautes-Pyrénées
 Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées
 Nicolas Dupont Aignan, député de l'Essonne
 Yves Détraigne, sénateur de la Marne
 Alain David, député de la Gironde
 Jacqueline Dubois, députée de la Dordogne
 Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde
 Valéria Faure-Muntian, députée de la Loire
 Jean-Jacques Ferrara, député de la Corse-du-Sud
 Laurent Furst, député du Bas-Rhin
 Yannick Favennec, député de la Mayenne
 Éric Gold, sénateur du Puy-de-Dôme
 Éric Girardin, député de la Marne
 Fabien Gouttefarde, député de l'Eure
 Véronique Guillotin, sénatrice de la Meurthe-et-Moselle
 Philippe Gosselin, député de la Manche
 Sylvie Goy-Chavent, sénatrice de l'Ain
 Olivier Gaillard, député du Gard
 Valérie Gomez-Bassac, députée du Var
 Nathalie Goulet, sénatrice de l'Orne
 Bruno Gilles, sénateur des Bouches-du-Rhône
 Yannick Haury, député de la Loire-Atlantique
 Benoît Huré, sénateur des Ardennes
 Antoine Herth, député du Bas-Rhin
 Danièle Héryn, députée de l'Aude
 Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin
 Sandrine Josso, députée de la Loire-Atlantique
 Jean-Michel Jacques, député du Morbihan
 Guy Dominique Kennel, sénateur du Bas-Rhin
 Manuëla Kéclard-Mondésir, députée de la Martinique
 Aina Kuric, députée de la Marne
 Alexandra Louis, députée des Bouches-du-Rhône
 Frédérique Lardet, députée de la Haute-Savoie
 Sébastien Leclerc, député du Calvados
 Jacques Le Nay, sénateur du Morbihan
 Gilles Lurton, député d'Ile-et-Vilaine
 Mohamed Laqhila, député des Bouches-du-Rhône

Jérôme Lambert, député de la Charente
 Martine Leguille-Balloy, députée de la Vendée
 Bernard Lalande, sénateur de la Charente-Maritime
 Joël Labbé, sénateur du Morbihan
 Françoise Laborde, sénatrice de la Haute-Garonne
 Vivette Lopez, sénatrice du Gard
 Sophie Mette, députée de la Gironde
 Brigitte Micouleau, sénatrice de la Haute-Garonne
 Monica Michel, députée des Bouches-du-Rhône
 Stéphane Mazars, député de l'Aveyron
 Jean-Louis Masson, sénateur de la Moselle
 Didier Marie, sénateur de la Seine-Maritime
 Jean-Marie Mizzon, sénateur de la Moselle
 Patricia Mirallès, députée de l'Hérault
 Patricia Morhet-Richaud, sénatrice des Hautes-Alpes
 Frédérique Meunier, députée de la Corrèze
 Thierry Michels, député du Bas-Rhin
 Jean-Philippe Nilor, député de la Martinique
 Catherine Osson, députée du Nord
 Rémy Pointereau, sénateur du Cher
 Sophie Panonacq, députée de la Gironde
 Bérengère Poletti, députée des Ardennes
 Ludovic Pajot, député du Pas-de-Calais
 Alain Pérera, député de l'Aude
 Barbara Pompili, députée de la Somme
 Cyril Pellevar, sénateur de la Haute-Savoie
 Didier Rambaud, sénateur de l'Isère
 Cédric Roussel, sénateur des Alpes-Maritimes
 Mirelle Robert, députée de l'Aude
 Frédéric Reiss, député du Bas-Rhin
 Jean-Bernard Sempastous, député des Hautes-Pyrénées
 Benoît Simian, député de la Gironde
 Denise Saint Pé, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques
 Nadia Sollogoub, sénatrice de la Nièvre
 Hervé Saulignac, député de l'Ardèche
 Nicolas Turquois, député de la Vienne
 Alice Thourot, députée de la Drôme
 Arnaud Viata, député de l'Aveyron
 Corinne Vignon, députée de la Haute-Garonne
 Isabelle Valentin, députée de la Haute-Loire
 Patrick Vignal, député de l'Hérault
 Hélène Zannier, députée de la Moselle

Prêt à se battre

Présent au programme des JO de Tokyo mais non retenu comme sport additionnel pour Paris 2024, le karaté n'a pas renoncé à son rêve olympique.

GAËTAN DELAFOLIE

Ses couleurs vives tranchent avec la teinte des costumes et la sobriété des robes. De nombreux élus s'affichent sur les réseaux sociaux avec cette «ceinture de l'espoir», enroulée autour de la taille ou brandie tel un étendard, aux couleurs des anneaux olympiques. Dominique Charré, DTN du karaté français, dénombre «220 photos de parlementaires». Et aujourd'hui, 110 d'entre-eux signent une tribune demandant l'inscription du karaté parmi les sports additionnels aux JO de Paris 2024 (voir ci-dessus).

Il y a un an, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques (Cojo) de Paris 2024 décidait de retenir la breakdance, le surf, le skateboard et l'escalade. Pas le karaté, pourtant au programme à Tokyo.

Passé le temps de la «sidération face à cette décision imprévisible» – dit Charré, qui sait pourtant que figurer comme sport additionnel n'ouvre aucun droit pour les Jeux suivants –, le karaté est passé à l'offensive. La Fédération (FFK) fait du lobbying auprès des élus en distribuant cette ceinture, imaginée par l'agence Publicis Sport, et en répétant la précarité de sa situation. Jusqu'à faire finalement bouger les choses ?

Peu probable puisque le Cojo estime qu'il a déjà répondu à tous les arguments avancés, martelant depuis un an que sa décision n'est pas contre le karaté, mais qu'il a fallu trancher entre 19 dossiers. Les sports choisis ont en commun le fait d'être innovants, urbains et de parler aux jeunes, critères essentiels pour l'organisation, qui souhaite des Jeux

moins codifiés. «Bien sûr qu'il y a de l'espoir, veut croire Charré. Ajouter le karaté, c'est ajouter 50 athlètes, soit 0,5% des 10 500 prévus par la charte olympique, sans que ça ne change la vision que le Cojo a des JO de Paris.»

Steven Da Costa ressent toujours «trahison et dégoût»

Problème, ce nombre de 10 500 athlètes est fixe et doit inclure les sports additionnels, à la différence de Tokyo. Ceux qu'on ajoute quelque part, il faut donc les enlever dans d'autres disciplines. «Mais on peut facilement organiser un tournoi ailleurs qu'à Paris pour ne pas bouleverser l'organisation, insiste Charré. Et sans besoin de faire un seul investissement, car les structures existent.» Il faudrait tout de même compter le coût



Étienne Garnier/L'Équipe

d'installation d'un mini-village olympique et les exigences de sécurité, s'entend-il rétorquer. D'autant qu'une telle proposition ne rentre pas dans le projet 2024, concentré sur la région Île-de-France hormis pour le surf (Tahiti) et la voile (Marseille).

Côtés karatékas français, Steven Da Costa ressent toujours «trahison et dégoût. Mais on n'a pas baissé les bras», souffle le champion du monde des -67 kg, qui dispute demain la finale de l'Open

de Dubaï. «Il faut rester un maximum mobilisés», appuie Alizée Agier, championne du monde 2014 et championne d'Europe en titre (-68 kg). «Il faut faire des résultats aussi, c'est ce qui parlera le mieux.» Notamment en décrochant des médailles à Tokyo cet été, avant que le CIO n'entérine définitivement la liste des sports additionnels pour Paris à l'automne, même s'il a déjà averti que s'il pouvait retirer un sport, il ne pouvait pas en ajouter. **E**

S'il est concentré sur les JO de Tokyo, où il devrait être la meilleure chance de médaille pour le karaté français, Steven Da Costa ne digère toujours pas l'absence de sa discipline pour Paris 2024.